



INSCRIPTION 2025-2026

Sam 06/09/2025 de 9H-12H : Forum des associations + inscriptions avec l'entraîneur.

TC MARCELLINOIS Sam 13/09/2025 de 9h-13h : Début des entraînements + journée d'essai dans les groupes.

Etape 1 : Télécharger et créer 1 compte « Ten up » **au nom de l'adhérent**, même s'il/elle est mineur(e) et que vous êtes le responsable légal. Pour les familles nombreuses, il est nécessaire de créer à minima 1 compte « Ten up ». L'application est nécessaire pour les réservations des courts de tennis.



Famille				
Adresse				
Nom Prénom				
Date de naissance				
N° licence				
Tél. portable				
Mail (obligatoire)				

- TARIFS ADHESION :** Pour toutes questions concernant l'inscription. Contactez le club au **07.72.44.91.70**

Adhésion + licence adulte (73€+33€)	110€	x	=	€
Adhésion + licence jeune +7 ans (53€+23€) <= 2019	80€	x	=	€
Adhésion + licence Mini Tennis -7 ans (53€+13€) =>2019	70€	x	=	€

- TARIF COURS**

ATTENTION ! : Pour les cours, les places sont limitées. Il est nécessaire de **d'abord valider le bon créneau horaire** avec l'entraîneur avant de faire l'inscription. Contactez l'entraîneur au **07.44.98.70.10**

Cours mini tennis – 1h x 30 semaines -2019-2020	80€	x	=	€
Cours jeunes – 1h30 x 30 semaines	125€	x	=	€
Cours supplémentaire jeunes compétition -1h30 x 30 semaines	80€	x	=	€
Cours adultes – 1h30 x 30 semaines (Mardi ou vendredi)	230€	x	=	€
Cours adultes – (2 x 1h30) x 30 semaines (Mardi et vendredi)	360€	x	=	€

Remises familles cours	-20€ pour 2 licenciés, -50€ pour 3 licenciés, -80€ pour 4 licenciés et +	=	€
------------------------	--	---	---

Remise Pass'Région	Sur présentation carte	=	€
--------------------	------------------------	---	---

Remise Pass'Sport	Le Pass'Sport est une aide financière de 50 euros pour favoriser la pratique sportive en direction des jeunes. Cette aide de l'État est destinée aux bénéficiaires suivants : Les jeunes de 6 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS). Les jeunes de 6 à 19 ans révolus bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Les jeunes de 16 à 30 ans bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).	=	€
-------------------	---	---	---

	TOTAL :	=	€
--	----------------	---	---

Méthode de paiement souhaité :	- Paiement en ligne sur l'application « Ten up » Paiements échelonnés : 2x 3x 4x	=	€
	- Paiement chèque Paiements échelonnés : 3x (Faire 3 chèques encaissés début Oct, Jan et Avril)	=	€
	- Chèques Vacances et Coupons sports acceptés.	=	€

Toute licence non payée le jour de l'inscription ne sera pas enregistrée auprès de la FFT.

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15699.do si réponse « OUI » alors il faut un certificat médical.